

Yazid Benmouhoub, DG de la Bourse d'Alger, invite du Forum Economie d'El Moudjahid : « Les financements de la Bourse et de la banque sont complémentaires »

L'acquisition par le Fonds national d'investissement (FNI) de 51% de la société Orascom Telecom Algérie (OTA) devrait permettre, à terme, l'introduction de cette société à la Bourse d'Alger, a annoncé, hier, le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), M. Benmouhoub Yazid.



L'acquisition par le Fonds national d'investissement (FNI) de 51% de la société Orascom Telecom Algérie (OTA) devrait permettre, à terme, l'introduction de cette société à la Bourse d'Alger, a annoncé, hier, le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), M. Benmouhoub Yazid.

"Le FNI est un fonds d'investissement, il est donc appelé, à terme, à sortir du capital social de cette société ou toute autre société où il est actionnaire", a expliqué M. Benmouhoub lors d'une conférence de presse organisée par le forum Economie d'El Moudjahid. Le DG de la Bourse d'Alger qualifie cette accord, entre le FNI et l'ancien actionnaire, d'issue heureuse. Ainsi, le FNI est appelé à sortir à terme du capital social de cette société par le biais de la Bourse. "Les fonds d'investissements aident les sociétés à se constituer, elle prennent une part du capital social 10 ou 20%, mais une fois que l'entreprise a atteint le niveau souhaité, il y a un contrat entre la société et le fonds d'investissement, qui prévoit une limitation dans le temps, il n'est pas actionnaire indéfiniment, le fonds se retire à la fin de la période prévue dans le contrat, si il se retire du capital il faut le remplacer et la meilleure solution pour remplacer un fonds d'investissement c'est de sortir par la bourse", a-t-il expliqué, citant à titre d'exemple NCA Rouiba. Benmouhoub affirme que la Bourse d'Alger fait siennes les recommandations issues du plan de redynamisation du marché financier, lancé par le ministère des Finances. Il annonce qu'au regard de cela, il est prévu "d'ici cinq ans un niveau d'introduction de l'ordre de 40 à 50 entreprises et nous aspirons à atteindre une capitalisation de l'ordre de 10 milliards de dollars. Je pense que c'est tout à fait réalisable, avec l'introduction des grandes sociétés publiques, on peut facilement dépasser ces chiffres, très rapidement. Il y a des capacités et un potentiel à faire de la Bourse d'Alger, une des premières bourses au niveau régional", a-t-il souligné. Donc, aujourd'hui, les contraintes sont levées dans le sens où les conditions politiques et financières sont réunies pour que justement qu'on puisse réanimer le marché financier. La Bourse d'Alger table sur une capitalisation de 10 milliards de dollars en 5 ans, a-t-il confirmé, estimant qu'effectivement comparé à la taille de l'économie algérienne, la capitalisation actuelle (13 à 14 milliards de dinars) reste minime. La Bourse d'Alger veut se hisser en place financière régionale, a-t-il également dit. C'est le souhait le plus cher du premier responsable de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, qui prévoit de multiplier par 50 la capitalisation boursière actuelle. La capitalisation actuelle de la Bourse d'Alger qui est de 14 milliards de dinars est insuffisante au regard des potentialités du marché algérien, a estimé Yazid Benmouhoub, le directeur général de la Société de gestion des valeurs boursières (SGBV). Il a déclaré que l'institution financière qu'il dirige compte désormais "profiter de l'expérience des autres places financières" et se félicite de la signature d'un memorandum de coopération avec Euronext ajoutant que d'autres partenariat avec d'autres bourses dont celle de Tunis. Benmouhoub rappelle aussi qu'il y a lieu de faire la différence entre le marché des actions et le marché des obligations. Sur le plan pratique, une société peut venir lever des fonds en ouvrant son capital ou bien si elle ne le souhaite pas, elle peut lever des fonds en émettant des obligations. La Bourse d'Alger compte 4 sociétés sur le marché des actions : deux entreprises publiques, El Aurassi et Soidal, et deux entreprises privées Alliance Assurance et NCA Rouiba, qui a fait son entrée très récemment. Au niveau du marché des obligations, il y a deux entreprises publiques que sont la Sonelgaz et une entreprise privée Dehli, auxquelles viennent s'ajouter les valeurs du Trésor destinées non pas au public mais aux institutions. Le DG de la SGBV annonce à cette occasion, l'introduction en Bourse de huit sociétés du secteur public ; Mobilis, le CPA, Cosider Carrière, trois Cimenteries du Groupe GICA, la CAAR et Hydro-aménagement. Il explique cela comme étant une volonté réelle et clairement affiché du gouvernement d'impulser une dynamique à la Bourse d'Alger, d'autant plus qu'il s'agit des sociétés qui se portent le mieux financièrement. "C'est un signal très fort de confiance en direction du secteur privé, pour dire que les pouvoirs publics veulent relancer de manière irréversible la Bourse", a-t-il insisté. Les dossiers sont en phase d'évaluation, il n'y a pas de visa accordé à l'heure actuelle. "Les premiers visas seront accordés par la Cosob, probablement d'ici le deuxième semestre", a-t-il annoncé. Cela dit, "C'est une première liste, il y a un travail qui se fait au niveau de la COSOB, pour identifier d'autres sociétés", a-t-il précisé, ajoutant que le ministre des Finances, Karim Djoudi, suit de très près ce dossier, alors que chaque ministère a instruit les sociétés sous leurs tutelles respectives de préparer cette introduction en Bourse, après avoir au préalable déposé un dossier au niveau de la Cosob, pour solliciter le visa d'introduction. "Sur ce point, les choses avancent très bien, nous allons rencontrer, la semaine prochaine, ces huit entreprises pour leur expliquer, davantage, le processus d'introduction", a-t-il dit. Pour ce qui est de l'engouement et de l'intérêt que marquent les entreprises pour la Bourse, Benmouhoub, retient que lors des sorties à travers le territoire national, il a été relevé un engouement de la part des entreprises privées qui cherchent à s'informer et à connaître les avantages qu'offre

l'introduction en Bourse d'une société et beaucoup d'entreprises comptent intégrer le financement boursier comme un élément dans leur plan de financement futur. Il explique qu'il n'y a pas de contraintes au financement des entreprises au niveau de la Bourse, puisqu'on ne demande pas de garanties, "aucune garantie ni hypothèque" et "ce que nous demandons à l'entreprise, c'est d'être transparente, ce qui ne veut pas dire perte de contrôle de l'entreprise, loin s'en faut, l'introduction sur le marché de la PME, une obligation d'ouvrir au minimum 10% et pour le marché principal pour les grandes entreprises, un minimum de 20% est requis. Cette transparence est obligatoire, puisque les sociétés cotées doivent régulièrement communiquer leurs résultats financiers et les actionnaires sont en droit de savoir où va cet argent, et que fait l'entreprise de cet argent ? C'est l'élément aussi qui participe à dynamiser le marché, qui est fait d'échanges, d'achat et de ventes et l'actionnaire puisse gérer ses actions comme bon lui semble", a-t-il indiqué. En ce qui concerne les avantages qu'offre la Bourse, il évoque ceux qui découlent de la loi, ce qu'on appelle les avantages universels. En fait, une société qui s'introduit en Bourse est visible, elle bénéficie d'un effet publicité à moindre coût et cela rassure l'actionnaire. Cette visibilité garantie une certaine stature à l'entreprise qui lui permet très facilement d'obtenir des partenariats avec des sociétés étrangères. "Un étranger ne regarde pas de la même manière une société cotée en Bourse et celle qui ne l'est pas. Une société cotée répond aux standards internationaux de transparence", a-t-il fait savoir. L'autre avantage et non des moindres a trait à la garantie de la pérennité de l'entreprise. La réticence de s'ouvrir à l'extérieur des sociétés privées chez nous s'explique par le fait que beaucoup sont familiales, mais il faut savoir que "la disparition du fondateur et suivie de la disparition de l'entreprise dans les cinq ans qui suivent, en raison des problèmes d'héritage, mais le fait d'aller à la Bourse, permet un transfert très facile du capital et la transmission d'héritage se fera sur la valeur du marché", indique l'invité du forum Economie d'El Moudjahid. Il y a, aussi, les avantages fiscaux et la loi apporte des exonérations sur une période de cinq ans, il convient de noter que depuis la création de la Bourse en 1997, ces exonérations ont été reconduites, "il n'y a jamais eu d'imposition des dividendes ou des plus values réalisées au niveau de la Bourse. Les dividendes distribués sont exonérés d'impôts, d'IRG et d'IBS, plus l'exonération de la plus value de cession", confirme le DG de la SGBV, qui souligne l'importance de l'article 66 de la loi de finances 2014, qui prévoit une réduction de l'impôt des bénéficiaires des sociétés qui s'introduisent en Bourse à concurrence du pourcentage d'ouverture sur le marché. Toutefois, il faut savoir que cette réduction est plafonnée à 50%. Il indique, aussi, que le financement bancaire classique et le financement boursier sont complémentaires, à cette différence près que les sociétés listées à la Bourse sont facilement bancables. Le marché boursier finance le haut du bilan, c'est-à-dire l'augmentation du capital social de l'entreprise, alors que la banque finance le bas du bilan, c'est-à-dire l'exploitation. Benmouhoub estime que "ce n'est peut être pas le moment d'introduire Sonatrach en Bourse, du moins pas dans cette première liste". Il a longuement expliqué les grandes lignes du programme d'action dont l'objectif est de permettre, à terme, à la Bourse d'Alger de décoller. Il rappelle, en effet, qu'en 2012, le ministère des Finances a pris un certain nombre de mesures en lançant un plan de réformes du marché financier, donc de la Bourse d'Alger. Ce programme a été initié en collaboration avec le programme des Nations unies pour le développement et dont l'objectif consiste à redynamiser le marché financier. Ce programme se décline en deux grandes phases. Une première phase d'évaluation du marché, en identifiant les raisons pour lesquelles il n'a pas pu démarrer et jouer le rôle qui lui est assigné. Dans ce cadre, beaucoup d'études ont été menées avec des experts nationaux et étrangers. Cela a permis de faire un diagnostic de la situation et de déterminer les insuffisances sur lesquelles il faut travailler. Des recommandations ont été faites et cette phase a été clôturée en octobre dernier. La deuxième phase d'application des recommandations issues de ce projet, met l'accent sur la priorité de garantir une alimentation permanente et régulière du marché de la Bourse d'Alger. La réorganisation de la Bourse a permis de créer un marché totalement dédié à la PME. Ce marché bénéficie de conditions d'accès très souples qui sont différentes de celles exigées pour l'accès au marché principal. Il y a d'autres aspects liés, bien entendu, à la formation aussi bien du personnel de la Bourse d'Alger. "Dernièrement, il y a eu la sortie de la première promotion. Cette formation a été initiée par le ministre des Finances et pilotée par la COSOB, qui est l'Autorité du marché et en collaboration avec l'ABEF", indique Benmouhoub. Dans ce domaine, les banques, étant les intermédiaires en opérations de Bourse, sont totalement impliquées dans cette action de formation, notamment dans le cadre de l'ouverture de guichets au niveau de chaque banque et agences bancaires, guichets dédiés à la Bourse. "Le personnel est en cours de formation, et, dans un mois ou deux, vous allez voir un guichet bourse dans les agences bancaires, cela va se faire graduellement et toutes les banques sont concernées à terme", a-t-il indiqué. L'aspect formation est un élément primordial dans la préparation de l'ensemble des acteurs du marché. La Bourse d'Alger a enclenché une large campagne de communication à l'endroit des opérateurs et des médias, que le DG de la Bourse considère comme des partenaires privilégiés. Cette campagne vise à combler un manque de visibilité qui a fait que la Bourse n'ait pas connu l'essor escompté. Parmi les actions déjà menées, il invoque les regroupements régionaux, dont les résultats étaient très encourageants. D'autres actions sont prévues en direction des universités.

Farid Bouyahia

Une école de la Bourse

Yazid Benmouhoub, qui n'a pas encore bouclé une année à la tête de la Société de la gestion de la Bourse des valeurs mobilières (SGBV) plus connue sous le nom de Bourse d'Alger est d'un grand optimisme. L'objectif principal de ce diplômé en Finances est de donner à cette institution, donnée pour morte, une nouvelle dynamique pour la rendre plus performante. Comme première étape, il a opté pour une nouvelle stratégie de communication, pour faire connaître cet établissement, qui existe depuis 1997, mais très peu connu du grand public ; deuxième défi, inculquer la culture boursière, qui fait cruellement défaut, aux opérateurs économiques, en investissant le terrain, et leur expliquer les avantages que peut apporter une entrée en Bourse qui constitue un moyen de financement complémentaire ; troisième priorité, mettre le paquet sur la formation du personnel en premier lieu, et, notamment ceux appelés à prendre en charge les guichet — banques dédiés à la Bourse. Un projet dont le but est de se rapprocher davantage des investisseurs en leur offrant la possibilité de consulter des informations ou avoir des explications sur les différents services qu'offre la Bourse. Des actions sont inscrites sur la feuille de route de M. Benmouhoub, en direction du monde scientifique. Pour assurer une formation consacrée à la finance du marché. Il est prévu, dans ce sillage, l'ouverture d'une école de la bourse. Pour réussir ce challenge, M. Bemouhoub veut associer la presse pour la vulgarisation des activités de sa société en proposant des cycles de formation à l'adresse de journalistes. L'ambition de cet ancien cadre du ministère des Finances est de faire d'Alger, une véritable place financière. C'est peut-être difficile, mais, pour lui, ce n'est pas impossible, d'autant plus que les pouvoirs publics ont lancé un signal fort en instruisant 8 sociétés publiques à faire leur entrée en Bourse. Une décision qui vient à point nommé. La Bourse d'Alger a toujours compté sur les entreprises publiques pour pouvoir se hisser à la place financière régionale. C'est un bon début pour le DG de la SGBV qui espère voir l'entrée en bourse d'une quarantaine d'entreprises, pour atteindre une capitalisation de 10 milliards de dollars

EL MOUDJAHID 24/04/2014

d'ici 5 ans. Mais aussi pour instaurer un climat de confiance, et inciter les entreprises privées à suivre le pas. Pour mener à bien son plan, Yazid Benmouhoub veut profiter de l'expérience des autres. Des accords de partenariat ont été scellés. Le dernier en date, le mémorandum signé avec Euronext Paris.

Et, prochainement, avec la Bourse de Tunis.

Nora Chergui